

Lettre d'information de la mairie du 6 novembre 2020

Impact du COVID-19 sur votre quotidien

LE MOT DU MAIRE

Nous rentrons dans notre deuxième phase de confinement et la situation est plus inquiétante qu'au mois de mars dans notre département. Pour nos proches comme pour les soignants qui sont en première ligne, il est donc primordial que nous soyons solidaires et que nous respections les gestes barrières pour limiter l'épidémie en gardant en mémoire que les principales sources de contamination sont la famille et le lieu de travail. Dans ce contexte difficile, vous pouvez compter sur la mobilisation des agents et des élus.

Vous trouverez dans cette newsletter de nombreuses informations sur l'organisation de la mairie et de la vie confinée à Pollionnay. Bonne lecture à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Philippe TISSOT

CONTEXTE SANITAIRE ET RECOMMANDATIONS EN VIGUEUR

Un nouveau confinement a été instauré du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum. Durant cette période, les déplacements sont interdits sauf dans un nombre restreint de cas et uniquement sur présentation d'une **attestation** dûment complétée, datée et signée (une **amende forfaitaire de 135 €** sera appliquée en cas de non-respect des règles de confinement). Vous trouverez, ci-joint, une fiche qui résume les différentes mesures en vigueur.

En complément, vous pouvez consulter le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus pour trouver l'ensemble des **informations officielles** et les réponses à vos questions sur la COVID-19, savoir quel comportement adopter en cas de suspicion d'infection par le coronavirus ou télécharger les attestations de déplacement sur votre ordinateur ou votre smartphone (en plus des 4 exemplaires joints à cette newsletter, la version électronique de l'attestation de déplacement peut également être téléchargée depuis le site web de la mairie ; des copies de cette attestation sont également disponibles sur la porte de la mairie).

Les comportements de chacun ont un impact sur la **protection des personnes fragiles** (personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique par exemple). C'est pourquoi il est indispensable de **respecter strictement les mesures barrières** : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Si vous souhaitez **aider la collectivité**, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme de mobilisation citoyenne récemment lancée par le gouvernement pour faire face à l'urgence de la crise COVID-19 (covid19.reserve-civique.gouv.fr). Ces missions d'intérêt général peuvent être réalisées en présentiel ou à distance.

Les informations contenues dans cette lettre d'information sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité. Pour vous assurer d'être informés en temps réel :

- Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le **site web de la mairie** (www.pollionnay.fr), rubrique COVID-19.
- Inscrivez-vous depuis la page d'accueil du site web de la mairie pour recevoir notre **newsletter par email**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est **ouverte au public** aux horaires habituels :

- Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h00.
- Le samedi : de 9h00 à 12h00.

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'accueil. Par respect pour les agents, merci de respecter les **gestes barrières** et de porter un **masque**.

VIE SCOLAIRE

Les équipes de l'école Michel Serres continuent d'accueillir les enfants en **classe**, mais aussi à la **cantine**, pour les **activités périscolaires** et à la **garderie**.

Le **port du masque** est désormais obligatoire :

- Pour les **adultes** dans un **périmètre de 50 mètres** autour de l'école,
- Pour les **enfants à partir de 6 ans**.

EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Le **parc de la mairie** et le **cimetière** restent ouverts ; il en est de même du **stade**, mais uniquement dans le cadre d'une **pratique sportive individuelle**. Par contre, **le city-stade est fermé** car il est dédié à la pratique de sports collectifs, lesquels sont interdits dans le cadre du confinement.

MEDIATHEQUE

La médiathèque est **fermée au public** mais le « **drive** » pour emprunter et retourner les documents a été réinstauré. Les réservations sont à faire par **téléphone** au 04.78.48.14.69 (auprès d'un agent ou via la messagerie vocale), par **email** (mediatheque@pollionnay.fr) ou en ligne (www.reseaumediaval.fr).

Les ouvrages sont alors à retirer ou retourner en médiathèque en étant **masqués** mais sans rendez-vous préalable :

- Mercredi : de 10h00 à 12h00 ou de 14h30 à 17h30.
- Samedi : de 9h00 à 12h30.

Vous avez **15 jours** pour récupérer les ouvrages réservés. Pendant le confinement, vous êtes exceptionnellement autorisés à emprunter jusqu'à **10 ouvrages par carte**. Les **ressources numériques** du réseau Médi@val restent à votre disposition pendant le confinement (plus d'infos sur le site www.reseaumediaval.fr).

ACTIONS DE SOLIDARITE

- Le **portage des repas** aux personnes âgées sera maintenu pendant le confinement.
- En cas de besoin, la municipalité peut **faire les courses** des personnes qui auraient des problèmes pour se déplacer. Si tel est votre cas, merci de contacter la mairie.
- **Appel aux bénévoles** : pour mener ces actions de solidarité, nous avons besoin de quelques bénévoles supplémentaires. Ainsi, si vous avez un peu de temps pour nous aider à aider, merci de nous contacter en mairie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie qui aura lieu au monument aux morts sera, dans le contexte actuel, limitée à **6 personnes** (représentants de la mairie, des sapeurs-pompiers et de l'école).

TRANSPORTS EN COMMUN

Les **Cars du Rhône** continuent à assurer la liaison entre « Pollionnay Les Presles » et « Craponne centre » (ligne 147) aux horaires habituels (www.carsdurhone.fr/lignes-horaires).

VIE ASSOCIATIVE

Dans le contexte sanitaire actuel, et conformément aux directives gouvernementales, il a été demandé aux associations de suspendre temporairement leurs activités.

VIE RELIGIEUSE

L'église Nativité de Saint Jean-Baptiste reste ouverte uniquement pour le **recueillement** des fidèles.

La célébration des **obsèques** est possible mais sans messe et dans la limite de **30 personnes**. La célébration des **mariages et baptêmes** est possible dans la limite de **6 personnes**.

PROFESSIONNELS DE SANTE

Cabinet infirmier : Florence Biret (**06.80.16.41.04**) et Delphine Orfèvre (**06.63.20.07.07**).

- Soins à domicile sur rendez-vous et de 7h00 à 19h00.
- Il est demandé aux patients de faire réaliser les tests PCR COVID-19 et les prises de sang en laboratoire d'analyse médicale.

Kinésithérapeutes (04.78.48.16.94)

- Le cabinet « Espace Santé de la Croix du Ban » vous accueille sur rendez-vous uniquement.

Pharmacie (04.78.19.59.38)

- Horaires d'ouverture
 - Lundi : de 14h30 à 19h00.
 - Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00.
 - Samedi : de 9h00 à 12h30.

Psychomotricienne (06.11.28.41.46. & www.aurore-chauvin-psychomotricienne-craponne.fr/)

- Sur rendez-vous uniquement, séances au cabinet ou à domicile.

Orthophoniste (06.83.25.15.92)

- Sur rendez-vous uniquement, séances au cabinet, à domicile ou en télésoins.

Psychologue (07.67.14.01.12)

- Sur rendez-vous uniquement.

COMMERCES

Bar-tabac Le Pot Lyonnais (04.78.48.18.39)

- Presse, tabac, jeux, services postaux, dépôt de pain, épicerie, fruits & légumes, cafés à emporter, restauration rapide à emporter le midi
- Horaires d'ouverture (horaires susceptibles d'évoluer)
 - Du lundi au vendredi : de 7h00 à 13h00 et de 16h30 à 19h00.
 - Samedi et dimanche : de 8h00 à 12h00.

Boulangerie Les Talmeuliers (04.78.48.11.57)

- Boulangerie et plats à emporter (à commander au plus tard la veille)
- Horaires d'ouverture
 - Du mardi au vendredi : de 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00.
 - Samedi : de 7h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00.
 - Dimanche : de 7h30 à 13h00.

Bar-restaurant Le Verre' Maison (09.86.74.53.20 & www.le-verre-maison.fr)

- Fermeture du bar et du restaurant jusqu'à nouvel ordre.
- Plats à emporter le midi et le soir.

Pâtisserie-Chocolaterie Mathieu DUVILLARD (06.60.60.33.76 & www.mathieuduvillard.fr)

- Horaires d'ouverture
 - Samedi : de 8h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00.
 - Dimanche : de 8h00 à 12h30.
- Possibilité de passer commande pendant la semaine.

Pizza Miguel (04.78.45.43.02 & www.pizza-miguel.fr)

- Distributeur de pizza ouvert tous les jours, 24 heures / 24.

Harmony Coiffure (04.78.48.17.65)

- Fermeture jusqu'à nouvel ordre.

Escale Beauté Nails (04.78.48.11.62 & www.planity.com/emilie-esthetique-69290-pollionnay)

- Fermeture jusqu'à nouvel ordre.

Fleurs de Lo (04.37.41.67.60)

- Fermeture jusqu'à nouvel ordre.
- Possibilité de faire livrer des fleurs en passant commande au 07.78.46.60.47.
- Une permanence est assurée au magasin pour le dépôt et le retrait des colis Mondial Relais :
 - Mardi : de 10h00 à 12h00.
 - De mercredi à samedi : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

Loisirs VTT (04.78.48.15.45 & www.loisirs-vtt.fr)

- Horaires d'ouverture
 - Du mardi au samedi : de 10h00 à 19h00.

Boucherie-traiteur

- Ouverture dans les semaines à venir.

PRODUCTEURS LOCAUX

- **GAEC du Paradis** : pour une livraison le samedi entre 10h00 et 12h00, passer commande par email à l'adresse elodieblanc69@neuf.fr au plus tard le jeudi à 20h00.
- **Ferme du Gaminon** : votre panier sera préparé sur place, sans réservation préalable, le mardi ou le jeudi de 17h00 à 19h00 ou le samedi de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30.
- **« Marché paysan »** : ouvert tous les vendredis, de 16h00 à 19h00.

Nota Bene : la CCVL a créé une page de son site web dédiée aux **producteurs locaux** qui proposent leurs produits en vente directe (www.ccvl.fr → Vie pratique > Consommer local dans les Monts du Lyonnais > Circuits courts de distribution sur le territoire de la CCVL).

FONCTIONNEMENT DE LA CCVL

L'accueil de la CCVL est ouvert **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** (le standard est joignable au 04.78.57.83.80). Vous trouverez toutes les informations pratiques sur les activités de la CCVL sur le site www.ccvl.fr.

COLLECTE DES DECHETS

Les **ordures ménagères** continuent à être collectées chaque **lundi** et les **emballages recyclables** chaque **mercredi des semaines paires**. Tous les autres déchets doivent être éliminés à la déchèterie.

DECHETERIE

La déchèterie intercommunale de Vaugneray est ouverte **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**, et le **samedi de 9h00 à 18h00**. Un maximum de **5 véhicules** sont acceptés en même temps. Tous les déchets sont acceptés **sauf les textiles**.

Sur place, il est **obligatoire** de présenter la **carte d'accès** à la déchèterie de la CCVL (ou une carte d'identité et un justificatif de domicile sur une commune de la CCVL), de porter un **masque** et de respecter les **geste barrières**, notamment une **distance d'au moins 2 mètres** avec les agents et les autres usagers.

Pour mémoire, **le brûlage des déchets verts reste interdit**. Tout contrevenant est passible d'une amende.

NUMEROS UTILES

- Sapeurs-pompiers : **18** ou **112**
- SAMU : **15**
- Police & gendarmerie : **17**
- Violences sur les enfants : **119** (ou sur le site allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : **3919** (ou sur le site arretonslesviolences.gouv.fr)
- Informations sur la COVID-19 (24 heures/24) : **numéro vert (appel gratuit) 0 800 130 000**